AUXERRE Bulletin d'information de la commune associée de Vaux

PAR MONTS ET PAR VAUX

N° 22 - Novembre 2017

Pages 2 à 5
Informations municipales
- Les travaux effectués dans la commune
- Révision du PLU
- Toutes les mesures et consi-gnes pour devenir éco-responsable

Pages 6-7
Vie associative
- Les activités du Foyer
- Des paniers bio vendus aux habitants

Page 8
Vie de la commune
- « *Le bonheur retrouvé* », livre d'Anne-Marie Gauthier

MOT DU MAIRE DÉLÉGUÉ

ENTRE COLLINES ET RIVIÈRE

J'aime rappeler que nous habitons un joli village bourguignon, blotti entre rivière et collines, situé aux portes de la ville.

Vaux a de nombreux atouts : ses paysages, sa rivière, ses vignes, son vin...

C'est ce que nous voulons, tous ensemble, protéger et valoriser durant le mandat.

Nous avons engagé la révision du Plan Local d'urbanisme d'Auxerre et de Vaux. Ce plan définit les orientations générales de développement de la commune pour les 10 ou 15 prochaines années.

Nous avons inscrit dans les objectifs pour Vaux de **renforcer** la qualité de vie, en garantissant le maintien du village dans ses limites actuelles, de **maintenir** et de **promouvoir** la viticulture, l'œnotourisme et le tourisme fluvial et **d'améliorer** de façon durable **le cadre de vie** pour assurer un bien être aux habitants.

Nos actions iront dans ce sens.

Philippe Aussavy,
maire délégué de Vaux

INFORMATIONS MUNICIPALES

TRAVAUX DE VOIRIE

Route Départementale 163 entre Vaux et La Cour Barrée : La RD 163 est fermée depuis juin 2016. Suites aux intempéries les berges s'effondrent et la route glisse vers la rivière.
Depuis le 6 novembre, les services du Conseil Départemental ont entrepris des travaux pour stabiliser la route, recueillir les eaux de ruissellement de la colline pour les déverser dans la rivière, par la pose d'une dizaine de buses transversales et l'arasement des bordures.
Les glissières ont été déposées pour la durée des travaux d'environ un mois.

<u>Rue des Pains Perdus</u> : Dans le cadre du programme pluriannuel de réfection de la voirie, la couche de roulement sera entièrement reprise en fin d'année, après les travaux de renouvellement de la canalisation d'eau potable programmée en novembre par la Communauté d'Agglomération.

ENVIRONNEMENT

Le barrage à aiguilles de Vaux

Voies Navigables de France élabore actuellement le projet de réfection du barrage de Vaux : objectif 2019 ou 2020.

Le barrage de Vaux datant du 19ème siècle fait partie des barrages manuels à aiguilles anciens et dangereux. VNF l'a intégré dans son programme de restauration sur plusieurs années.

Il sera remplacé par un barrage automatique. Une passe à poissons, inexistante à ce jour, sera réalisée.

VNF organisera une réunion publique pour présenter le projet.

ESPACES VERTS

Cimetière : Depuis le 1er janvier 2017, l'État, les collectivités territoriales, les établissements publics ne peuvent plus utiliser de produits phytosanitaires. Tous ces produits présents dans l'eau, l'air le sol et les végétaux affectent la biodiversité et la santé humaine. Dès 2019 la détention et l'utilisation privée seront aussi interdites.
Cela s'est traduit par l'engazonnement au printemps des allées du cimetière.
Le socle du monument aux morts a été restauré au début de l'année.

INFOS PLU

Avis d'enquête publique portant sur la révision du Plan Local d'Urbanisme d'Auxerre **du 27 novembre 2017 au 5 janvier 2018.**
Le dossier est consultable à la mairie d'Auxerre- Direction du Dynamisme Urbain - 2 bis place du Maréchal-Leclerc les lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8 h 30 à 12 heures de 13 heures à 17 h 30 et le mercredi de 10 h 30 à 18 h 30.

Le *commissaire Enquêteur* recevra à la mairie d'Auxerre :
- lundi 27 novembre de 9 à 12 heures
- mercredi 6 décembre de 14 h 30 à 17 h 30
- mardi 19 décembre de 9 à 12 heures
- jeudi 28 décembre de 14 h 30 à 17 h 30
- vendredi 5 janvier de 14 h 30 à 17 h 30

MISE EN CONFORMITÉ DES BRANCHEMENTS D'ASSAINISSEMENT

La mise en conformité des branchements d'assainissement est obligatoire, conformément à l'article L1331-1 du code de la santé publique. La ville d'Auxerre a souhaité accompagner les propriétaires concernés dans la réalisation de ces travaux en obtenant un financement de 80 % de l'Agence de l'eau Seine Normandie, afin de limiter leur participation financière à 20 % du montant de la facture. Cette opération était néanmoins conditionnée par l'engagement par convention d'au moins 80% des propriétaires non conformes. Nous avons obtenu le nombre nécessaire de conventions. L'entreprise Girard de Gevrey-Chambertin a débuté les travaux fin juillet. Le chantier s'est terminé fin octobre.

PROPRETÉ

L'association des chasseurs de Vaux organise un ramassage des déchets sur notre finage, chaque année. Le samedi 16 septembre le Foyer de Vaux a participé à cette belle initiative. La Communauté de l'Auxerrois a fourni les gants et les sacs.

Les participants devant la récolte des déchets

C'est avec plaisir que nous accueillerons les nouveaux habitants de Vaux à la mairie

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Mardi et vendredi de 14 h 30 à 18 heures

Permanence du maire le vendredi de 16 à 18 heures
Téléphone : 03 86 53 80 90
Fax : 03 86 59 77 60
Email : vaux.mairie@auxerre.com
philippe.aussavy@auxerre.com

SERVICE DE LA POLICE MUNICIPALE D'AUXERRE

1 rue Lacurne-de-Sainte-Pallaye
89012 Auxerre cedex
(8 h 40 à 19 h 20 du lundi au samedi)
Service des objets trouvés
Téléphone : 03 86 72 43 75
Fax : 03 86 72 43 78
Service ouvert au public de 9 à 12 heures et de 14 à 18 heures du lundi au vendredi et de 9 à 12 heures le samedi

ENLÈVEMENT DES ENCOMBRANTS

Si je suis une personne à mobilité réduite (PMR), je peux gratuitement faire ramasser mes encombrants, devant chez moi, dans la limite de cinq objets. Ce service est uniquement sur rendez-vous au 0800 89 2000.

ORDURES MÉNAGÈRES

(sortir les bacs la veille au soir ou le matin du ramassage avant 6 heures)

Collecte des ordures ménagères le vendredi
sauf **vendredi 29 décembre qui sera reportée au samedi 30 décembre**

Collecte sélective : les lundis 20 novembre, 4, 18 décembre 2017.

Directeur de la publication : Philippe Aussavy
Réalisation et impression : Direction de la communication de la Ville d'Auxerre
Tirage : 400 exemplaires - Distribué par nos soins

INFORMATIONS MUNICIPALES

SIX DÉCHETTERIES SUR LE TERRITOIRE

HORAIRES D'HIVER Du 1er novembre au 31 mars

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
AUGY	10h - 12h 14h - 17h	Fermé	10h - 12h 14h - 17h	Fermé	10h - 12h 14h - 17h	10h - 12h 14h - 17h
AUXERRE	10h - 12h 14h - 17h	10h - 12h 14h - 17h	10h - 12h 14h - 17h	10h - 12h 14h - 17h	10h - 12h 14h - 17h	10h - 12h 14h - 17h
BRANCHES	Fermé	10h - 12h 14h - 17h	Fermé	10h - 12h 14h - 17h	Fermé	10h - 12h 14h - 17h
GY-L'ÉVÊQUE	Fermé	Fermé	14h - 16h	Fermé	Fermé	9h 30 - 12h 14h - 16h
MONÉTEAU	10h - 12h 14h - 17h	Fermé	10h - 12h 14h - 17h	10h - 12h 14h - 17h	10h - 12h 14h - 17h	10h - 12h 14h - 17h
VENOY	Fermé	10h - 12h 14h - 17h	Fermé	10h - 12h 14h - 17h	Fermé	10h - 12h 14h - 17h

Auxerre : Les Cassoirs, route de Toucy
Augy : Rue des fleurs
Monéteau : Rue de Dublin
Branches : Lieu-dit des Bruyères
Venoy : Lieu-dit des Bois de Soleines
Gy-l'Evêque : rue de la Grilletière

Fermées les dimanches et jours fériés.

Que peut-on y déposer ?
Le plus courant (gravats, déchets verts, bois, ...)
Les déchets spéciaux et dangereux (déchets liés au bricolage, à la voiture, piles, cartouches d'encre...)
Les déchets d'équipement électrique et électronique (appareils de lavage, de chauffage, petits électroménagers, jeux et jouets, écrans, ordinateurs, ...)

En cas de doute, appelez ce numéro vert [gratuit depuis un poste fixe] N°Vert 0 800 89 2000

ou consultez **www.communaute-auxerrois.**

GESTES SIMPLES ET RESPONSABLES

TOUTOUNET

N'oubliez pas d'utiliser les toutounets lorsque vous promenez votre compagnon à quatre pattes, de plus il est recommandé de le tenir en laisse pour le bien-être de tous.

DES MESURES DE PROPRETÉ

Il est interdit de déposer sur la voie publique en dehors des horaires et des jours de collecte. Les usagers sont autorisés à présenter les poubelles sur la voie publique en vue de leur ramassage à partir de 19 heures la veille au soir précédant le passage des bennes à ordures ménagères et au plus tard avant 6 heures du matin le jour du ramassage.

Rappel de l'arrêté préfectoral relatif à la lutte contre les bruits gênants pour le voisinage en date du 13 novembre 1991

Article 5 :
Les travaux momentanés de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses raboteuses ou scie mécanique ne peuvent être effectués que :
les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 heures, de 14 h 30 à 19 h 30
Les samedis de 9 à 12 heures et de 15 à 19 heures. Les dimanches et jours fériés de 10 à 12 heures et de 16 à 18 heures

ETAT CIVIL 2017

Naissances

Vaïna Weiss : 22 mai
Anna Gabriel : 27 juin
Elyna Raymond : 17 juillet
Lucie DUBOIS : 2 août
Gabin Guerault : 30 août

Décès

Robert Jager : 13 juillet

Mariage

Arianne Rebelo et **Daniel Viratelle :** 26 août

INFO

Lydie Chauvot infirmière libérale est partie retraite le 1er octobre 2017.

Anne Berland continue à prendre la patientèle de Vaux, mais le cabinet est transféré à Auxerre au 20 avenue Champleroy.

Tel : 06 72 26 99 47 ou 03 86 41 40 73

VIVAMOUV, TRANSPORT À LA DEMANDE

Le service Vivamouv fonctionne **du lundi au samedi** et offre **2 aller-retour par jour** à destination ou au départ de l'arrêt **Arquebuse** et **Gare SNCF** à Auxerre.

Arrivées à Auxerre		
	9h30	*Réservez avant 7h30*
	13h45	*Réservez avant 11h45*
Départs d'Auxerre		
	12h00	*Réservez avant 10h00*
L M J V	16h40	*Réservez avant 14h40*
Me et Sa	17h40	*Réservez avant 15h40*

L M J V : Lundi, mardi, jeudi et vendredi
Me et Sa : Mercredi et Samedi

La réservation est obligatoire.

Elle s'effectue par téléphone (0 800 009 902)**, au plus tard 3 heures avant l'horaire de départ souhaité. **N° Vert gratuit depuis un poste fixe

Tarif : 1,20 € le ticket
Par 10 tickets : 10,00 €

Abonnement Néo : 22 €
(vous avez moins de 25 ans)

Abonnement presto : 33,50 €
(vous avez entre 26 à 65 ans)

Renseignements : www.vivacite.fr

MANIFESTATIONS 2017

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2017

De nombreux nominés encore cette année se sont retrouvés le ***mercredi 11 octobre*** à la Maison de Vaux pour la remise de prix des maisons fleuries.

Le premier prix de Vaux ainsi que le troisième de la ville d'Auxerre (Grand Prix) a été attribué à Marie Christine Gallais et Guy Belthier.

Concert Andante Chandalloues
Samedi 24 juin

Vaux en fête
Samedi 1er juillet

Concert d'ouverture des journées du patrimoine
Vendredi 15 septembre

VIE ASSOCIATIVE

RETROUVEZ NOS ACTIVITÉS AU FOYER

MARCHE HEBDOMADAIRE

Le Foyer de Vaux organise, **tous les lundis**, place de l'Eglise, à 14 heures précises, une marche dans de magnifiques paysages. Le temps de marche est adapté en fonction des participants, sur deux niveaux, une heure et demie ou deux heures et demie et plus selon le temps et le courage.
En plus, environ une fois par mois, nos randonneurs de la grande marche s'expatrient dans un village des environs où est donné le départ. Le calendrier est à votre disposition.

JEUX DE CARTES

Belotes, ramis, etc.
Les mardis à 14 h 30
dans le bâtiment de la mairie en face du bureau des élections.
Contact : Roger Bounon : 03 86 53 80 73

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Les cours sont donnés par un éducateur sportif municipal le **mercredi de 10 à 11 heures** (hors vacances scolaires) à la Maison de Vaux.
Pour tout renseignement, s'adresser à la mairie.

SCRABBLE

Venez « *muscler vos neurones* » et enrichir votre vocabulaire dans la bonne humeur et l'amitié.
Les jeudis à 14 h 30 dans le bâtiment de la mairie en face du bureau des élections.

Contact : Monique Bourgoin, 03 86 53 81 88

Constitution des membres du bureau du Foyer de Vaux

Présidente :
Claudine Pescheux

Vice-président :
Michel Gout

Secrétaire :
Bianca Gout

Secrétaire adjointe :
Sylviane Dumesnil

Trésorier :
Alain Pescheux

Trésorière-adjointe :
Marie-Edith Bazin

FIT'DANCE

Tous les jeudis à 18 h 30 a la maison de Vaux

Cours cardio ou le seul mot d'ordre est « *BONNE HUMEUR* ».
Une heure pour se dépenser en musique et dans une ambiance fun et ludique.
Ouvert à tous de 12 à 92 ans.

TEAM TRAINING

Plusieurs fois par semaine

Cours collectif en petits groupes en intérieur au Studio C'by C, seul studio de cross training de l'Yonne, ou en extérieur dès que le temps le permet.
Encadré par Céline Chauvot, éducateur sportif diplômé.
Des séances d'une heure pour améliorer sa condition physique peu importe son niveau.
Toutes les séances sont adaptées en temps réel à chaque participant en tenant compte de ses capacités physiques, éventuelles pathologies et objectifs.

Céline Chauvot - 2 bis place du Passeur à Vaux - 06 50 54 02 00

AGRICULTURE PAYSANNE DE PROXIMITÉ (AMAPP)

L'association pour le maintien d'une agriculture paysanne de proximité d'Auxerre (AMAPP) a créé une antenne à Vaux.

Chaque semaine, les adhérents viennent chercher leur panier de produits alimentaires bio, des produits de qualité, de saison, variés écologiquement sains et socialement équitables : légumes, volailles, viandes, miel, farine, produits laitiers de vache et fromages de chèvre, oeufs....

C'est aussi un endroit de rencontre et d'échanges.

Pour plus d'informations n'hésitez pas à venir vous renseigner le **vendredi de 18 h 15 à 19 h 30** dans le local des associations, derrière la mairie.

Contacts :

Béatrice et Pascal : bp.maillet@free.fr

DATES À RETENIR

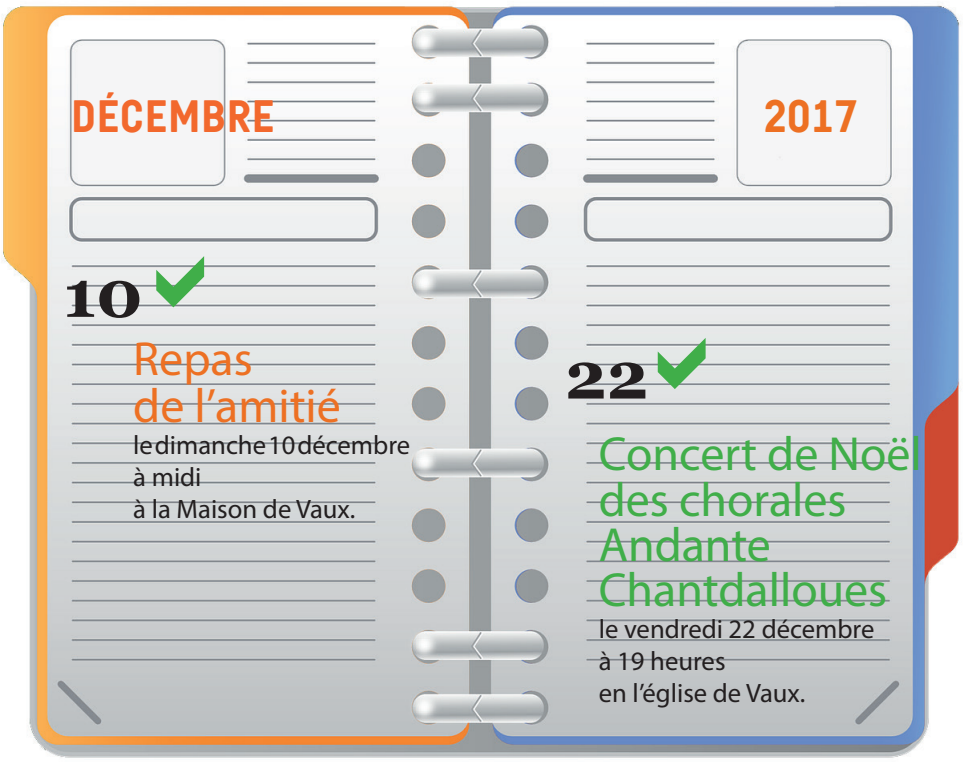

VIE ASSOCIATIVE

LE VOYAGE DANS LE LOIRET DU FOYER DE VAUX

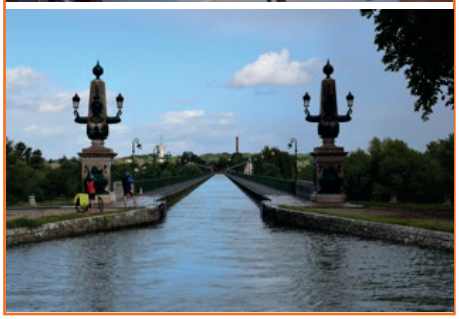

Il est 7 h 15 ce dimanche 10 septembre 2017. Le village se réveille doucement, le temps est un peu gris mais qu'importe, un autocar blanc des transports « *Jeannard* » attend que les passagers prennent place à bord et c'est le départ. Ce voyage, concocté par les membres du FOYER, avec à sa tête Claudine Pescheux, doit les conduire à la découverte du Loiret.

Un petit arrêt technique permet de satisfaire quelques envies (café et autres). Nous repartons et arrivons au parc floral de la Source : deux heures de promenade qui se révèlent être un enchantement ! Le deuxième lieu tout aussi enchanteur est le restaurant très bien situé en plein centre-ville d'Orléans. Pas de sieste mais une petite marche digestive en compagnie d'une guide très diserte qui nous fait découvrir la ville, le centre, la cathédrale et surtout celle qui est la plus célèbre d'Orléans avec sa statue équestre : j'ai nommé Jeanne d'Arc. Nous reprenons le bus pour aller dans la ville rencontrer un personnage merveilleux de la célèbre famille des fondeurs de cloches Bollée d'Orléans qui va nous faire découvrir son métier, du premier moule (et il y en a plusieurs...) jusqu'à la réalisation de la cloche. Passionné par son métier, il capte son auditoire et nous parle également des diverses découvertes de ses aïeux.

Nous rejoignons notre hôtel où nous sera servi notre dîner. Après une nuit réparatrice et un petit déjeuner au demeurant copieux, nous repartons vers l'autre ville qui nous attend : Montargis. Sur la route, une visite tout aussi surprenante nous est proposée : la culture du safran. Là, une femme passionnée nous fait entrer dans cette culture très peu connue en France.

Puis voici Montargis, la Venise du Gatinais qui porte bien son nom avec ses 140 ponts. Une guide va nous la présenter ainsi que son histoire car elle connaît très bien la ville. Nous aimons !

Après le déjeuner dans une brasserie, nous reprenons notre route : destination Briare pour terminer ce périple dans ce département. Là, c'est une balade en bateau sur le canal et surtout sur le fameux pont-canal, une heure et demie de plaisir à bord.

Enfin, c'est le retour vers notre bon village que nous atteignons un peu avant 20 heures. Nous quitter comme ça ? Que nenni ! Un somptueux casse-croûte nous attend. Puis chacun rentre chez soi, j'espère la tête pleine de souvenirs, en se disant peut-être à l'année prochaine ?

Merci aux organisateurs pour ces bons moments.

Christian COQUELET

VIE DE LA COMMUNE

UN LIVRE PLEIN D'ESPOIR

Connue pour sa joie de vivre dans son village de Vaux et pour ses activités de correspondante locale de presse, Anne-Marie Gauthier vient de publier « ***Le bonheur retrouvé**** » chez Coëquen Editions. Un livre témoignage sur la maladie rare qui vient de la toucher : le sarcome de la plèvre. Un témoignage empli d'émotions. « Il était essentiel pour moi d'écrire ce livre afin de me libérer de toutes les souffrances, les doutes, la peur, que j'ai ressentis lorsque j'ai appris la gravité de ma maladie orpheline. J'ai lutté contre ce crabe qui m'envahissait et détruisait ma joie de vivre. Je raconte dans ce livre tout le parcours du combattant que j'ai dû affronter en gardant toujours l'espoir de vivre encore.

Il était trop tôt pour moi de quitter cette terre. Je veux aider les personnes malades du cancer, les encourager à se soigner et, pour les autres, leur dire que nul n'est à l'abri de ce fléau.

J'ai aussi donné des coups de gueule pour dénoncer tout ce qui pourrait être amélioré facilement. Aujourd'hui, je savoure le cadeau qui m'est offert, vivre ! »

Extrait de l'Yonne Républicaine

**** Le livre est en vente à la librairie Obliques à Auxerre***

Résumé

Anne-Marie était en pleine forme et vivait une retraite heureuse à Vaux. Suite à une cure thermale, elle commence à avoir mal au dos. Après avoir passé beaucoup d'examens, on découvre qu'elle a un sarcome. C'est un cancer rare qui fait partie des maladies orphelines dont il est difficile de guérir. Elle se retrouve donc à Villejuif en présence d'un oncologue qui lui laisse peu d'espoir. Il tente l'impossible avec la chimiothérapie.

Après la première séance, Anne-Marie passe un scanner qui montre que la tumeur a déjà diminué de 30 %. C'est un miracle qu'elle raconte au fur et à mesure : les péripéties de sa maladie, l'amour de son entourage et le combat qu'elle a mené sans se laisser abattre.

« Je mets un peu d'humour et surtout je cherche par cette histoire à donner de l'espoir à tous les malades. Aussi ce livre peut intéresser les médecins, car j'ai eu beaucoup de chance, je pense être tombée sur les meilleurs. »

Anne-Marie Gauthier